

Réunion du CA de l'Afea
06 septembre 2016
Ordre du jour

Présents : Jean-Baptiste Duez, Alice Atérianus, Delphine Burguet, Georgeta Stoica, Martin Mourre, Magali De Ruyter

Excusés : Chloé Rosati, Anne-Laure Briand, Catherine Baroin

Absents : Baptiste Moutaud, Jonathan Benabou

I. Départ Catherine Baroin / Nouvelles de Baptiste et Jonathan ?

Catherine a annoncé son départ, ce n'est pas clair. On essaie d'en savoir plus.

Il est proposé que Baptiste, Catherine et Jonathan, s'ils souhaitent effectivement démissionner, fassent cette déclaration de démission. Peuvent-ils confirmer leur présence le 11 octobre ? Magali souligne le fait que dans certaines associations, le fait de ne pas répondre à trois demandes consécutives de réunions/Sollicitations, équivaut à une démission. Il faudrait vérifier les statuts sur ce point.

II. Organisation de la journée d'étude du 11 octobre

Propositions intéressantes dans la dropbox, 5 ou 6 propositions, donc nous avons de quoi faire la journée d'étude. Une proposition de projeter un film est sur le site asso-afea. On a un rétroprojecteur. On peut faire un essai avant pour la projection/l'audio (Jean-Baptiste a une petite mais puissante enceinte de la marque JBL). Le dossier est dans la dropbox AFEA, le programme de la journée d'étude est en cours, les intervenants sont quasi tous parisiens. Il n'y a peu de frais de déplacement. Frais de bouche : Traiteur, la Fondation Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) a une liste de traiteurs (avec lesquels elle travaille beaucoup). Compter les bouches à nourrir : représentants de la journée d'étude, du forum, et CA. La grande salle peut contenir jusqu'à 80 personnes. La petite salle contient au maximum 15 personnes. Martin a demandé d'intervertir et d'avoir la grande salle de 9 à 20h et la petite salle de 9 à 17h ? Pour l'instant la grande salle est réservée, mais la dame a finalement dit « pas de problèmes pour intervertir ».

III. Organisation du forum des associations du 11 octobre

Arrivée de Didattica ? Georgeta : l'AFEA est une association fédératrice de l'anthropologie. Bien sûr c'est pour fédérer, mais d'ethnologie et d'anthropologie. Magali est assez d'accord avec Georgeta. Georgeta : des rapprochements voire organiser une journée d'étude. Martin : il y a peut-être la possibilité de les inviter en octobre sans les mettre. Magali : plus que de présenter leurs projets à un forum des associations, il faudrait que nous explicitions le lien, construisions le lien en amont. Delphine : On s'éloigne mais il y aurait moyen de collaborer avec eux. S'ils présentent leur association au forum, qu'ils expliquent le lien. Georgeta : Ok pour des collaborations, mais pas pour le forum. On ne sait pas très bien comment sera fait ce forum. Le problème de la salle est réel. 3 propositions ont été faites. Georgeta propose à ce jour d'envoyer une table ronde. Que se passe-t-il avec la revue Lectures Anthropologiques ? A ce jour, on est à un presque un mois, il faut laisser seulement la table ronde prévue sur l'Open Access et présentation. Si on a quelqu'un pour développer le point 2, OK. Sinon on en reste là. Delphine, Magali trouvent qu'une seule table ronde est également plus raisonnable. Pour Ethnographiques.org, Georgeta peut animer la table ronde. Pour ethnographiques.org Alice a été en contact avec Sophie Chevalier et Irène Bellier pour une réunion pré-AG

Georgeta lance des invitations pour Sophie Chevalier et Irène Bellier. Delphine souligne qu'à Toulouse il y avait eu une table ronde sur l'état des revues avec Nicolas Adell et Sophie Chevalier. Georgeta a trouvé la revue Anthropologie des connaissances », mais pensait à « anthropologie et santé » (Cyril Farnarier). Labraria. Giovanni Zerini (HAU) Et LA ? Delphine : soit elle est en ligne et on la présente, soit elle ne l'est pas.

Delphine : LA n'a pas d'expérience, de vécu, ni de témoignages. Mais pour introduire cette table ronde on peut présenter la revue.

Georgeta : « Vous avez un endroit pour présenter vos activités », cela ne suffit-il pas. Il n'y aura guère de place pour des stands. Une table ronde c'est combien de temps ?

JB : deux heures.

Delphine : j'avais dans l'esprit que la petite salle était destinée à la journée d'étude, pensais à 20/25 personnes.

Martin et JB : Dans la grande salle, on peut faire un stand librairie.

Georgeta : 14h-16h30 ?

Magali et Alice : Une journée plus une AG.

Alice : On est à un mois de l'événement, ce n'est pas réaliste à mon avis.

Delphine : Martin, comment exploiter cette salle ?

Martin : On ne peut pas y mettre la journée d'étude !

Magali : On ne peut pas faire quelque chose à deux étages différents.

JB : Ne peut-on déplacer le forum à Janvier/février/mars si on a des personnes intéressantes.

Georgeta : Journée d'étude.

Magali : C'est trop. L'AFEA est dans une position délicate. Je suis pour la journée d'étude et l'AG, et le film.

JB : On vote tous pour reporter le forum ?

Forum repoussé à l'unanimité.

Delphine : Pas de forum, ni de table ronde, mais je maintiens l'idée qu'il faille absolument programmer la sortie de lectures anthropologiques et inviter le comité de rédaction et scientifique à la journée d'étude et à l'AG.

Décision unanime : report du forum des associations à une date ultérieure

IV. Organisation de l'AG extraordinaire du 11 octobre

Une reunion pre-ag avec les anciens membres ?

Seules Irène Bellier et Sophie Chevalier avaient répondu, de manière favorable, au précédent mail d'Alice.

Magali pense qu'il faudrait envoyer un doodle à tous les membres de l'ancien CA, ce serait un moyen de les relancer. Peut-être que certains n'ont pas répondu mais ne sont pas contre.

Alice fait un doodle pour les 15 jours précédant l'AG.

Georgeta : Invitation de l'AFA : Laurent-Sébastien Fournier et Judith Hayem.

Réponse positive unanime.

Magali craint tout de même que cette AG ne mette pas particulièrement en valeur l'Afea étant donné les démissions en cascade-

Magali : Il faut préparer le déroulement de l'AG :

- bilan moral

- bilan financier

- déclarations de candidatures : en a-t-on reçu à ce jour ?

JBD : Non, je suis passé ce matin à la boîte aux lettres et ne s’y trouvait qu’une cotisation individuelle. Pas de candidatures non plus dans la boîte gmail (mais en revanche il y a de nouvelles propositions pour la journée du 11).

- vote

Du coup, c’est JBD qui doit faire le bilan moral et le bilan financier ?

JBD : Oui, de fait.

JBD peux-tu préparer des docs et les faire circuler en amont de l’AG afin qu’on les amende stp ?

JBD : Oui.

L’AG ne doit pas être le lieu de débattre des problèmes de fonctionnements que nous avons rencontrés (en tout cas pas sur le mode « règlement de compte ») au risque de faire fuir de nouvelles bonnes volontés.

Toutefois, ne devait-on pas proposer au cours de cette AG une modification des statuts de l’Afea en ce qui concerne les modalités de démission ?

V. Newsletter + Problème diffusion de l’info (le LESC ne l’a pas fait malgré ma relance)

Magali : Pourquoi la newsletter ne paraît plus automatiquement ?

Alice : j’avais envoyé un mail là-dessus en avril. Le bureau lui avait déjà demandé cela en avril, mais nous n’avons pas eu de réponse.

JB : On peut peut-être programmer ça sur SPIP ?

Magali : On peut peut-être trouver comment faire par nous-mêmes sur internet ?

Georgeta : Expérience italienne : Une personne s’occupait du site et envoyait une lettre tous les 3 ou 4 mois aux membres. La présidente a décidé d’envoyer un courriel tous les 4 ou 6 mois à la place. Un message. C’est un moyen d’avoir un dialogue entre le CA ou le bureau et ses membres. Au tout début je n’étais pas d’accord avec ça mais finalement je constate que c’est une bonne solution.

Delphine : Résoudre le problème c’est que quelqu’un le fasse vraiment.

Magali a fait remarquer que le LESC n’avait pas diffusé les mails annonçant l’AG et la journée d’études ainsi que l’appel à communication pour la journée d’étude, et ce malgré sa relance. Lorsque Gilles Raveneau (en poste au LESC) était au CA de l’AFEA, les infos de l’AFEA étaient diffusées sur la mailinglist du LESC.

Jean-Baptiste a contacté Gilles Raveneau qui doit diffuser les éléments dans deux jours sur le site du LESC, à son retour de l’étranger.

Magali fait toutefois remarquer que c’est éventuellement une solution de dépannage, mais non une solution pérenne. Il faudrait savoir de quoi il retourne exactement.

JB : L’Edito, plusieurs possibilités : violences et violences d’Etat. Lancement de LA (édito en stand-by).

VI. Point sur la revue *Lectures anthropologiques*

Magali fait le point sur la situation : Jonathan a créé la structure du site sous le gestionnaire de contenu Lodel. Le comité de rédaction de LA a commencé à prendre en main le site, mais certaines questions restent en suspens. Il faudrait soit trouver un informaticien qui veuille bien terminer le travail commencé, soit refaire

un site sous un autre gestionnaire de contenu, Wordpress. Les deux solutions ont des avantages et des inconvénients :

- Wordpress est plus maniable pour les non-informaticiens que nous sommes, mais aussi plus limité en termes de fonctionnalités et de visuels ;
- Lodel nous permet d'avoir un visuel homogène avec de nombreuses autres revues de sciences humaines françaises (type revues.org), mais il est complexe, sujet aux bugs et la version actuelle est bientôt obsolète mais la prochaine version n'est pas encore disponible.

Au regard du travail déjà investi (par Jonathan et par le CR de LA), de l'argent déjà engagé par l'Afea (qui avait payé Jonathan) et pour le rendu visuel, Alice et Magali seraient a priori davantage pour continuer avec Lodel. Mais il faut trouver un informaticien.

Martin : Il existe des formations CLEO (Centre pour l'édition électronique ouverte) gratuites (en lien avec le CNRS ?). Il faudrait voir de ce côté -là.

Martin doit partir.

Georgeta : Aucune université pour héberger la partie informatique ? La revue en ligne Anuac est hébergée par l'université de Calgary. <http://ojs.unica.it/index.php/anuac/issue/view/63>

Alice : ça nous sauverait, parce qu'on bloque sur le site alors que tout est prêt.

Magali : il semble que ce serait une solution idéale, qui éviterait également le problème de la maintenance.

Magali va se renseigner auprès du pôle éditorial de la MAE.

Le CA doit se prononcer précisément sur la somme allouée à la revue pour terminer le site : 1300 € max.

VII. Actes du congrès *Demesure*

Au fur et à mesure que sont corrigés les textes, des questions se posent, qui requièrent l'avis du CA :

- Peut-on refuser des textes ? Au motif qu'ils ne sont pas assez anthropologiques ou de qualité trop juste
- Deux textes ont été donnés en anglais : les accepte-t-on ?
- La consigne donnée pour la taille des textes est 40000 signes max. Accepte-t-on les textes qui dépassent cette limite (60000 / 70000 signes). Cela concerne peu de textes mais contraint les auteurs à un travail de réduction conséquent : est-ce qu'on peut leur demander ça dans le cadre d'actes de colloque et plus d'un an après l'événement ?
- D'un point de vue typographique : écrit-on les pourcentages et les grands nombres (par ex nombre d'habitants dans un lieu donné) en toutes lettres ?
- **Jean-Baptiste a proposé un texte mais comme il est lui-même relecteur, il ne peut pas bénéficier de la double relecture comme les autres textes : quelqu'un pourrait-il se charger de faire cette relecture ? Pour les autres textes, les relecteurs sont anonymes, donc celui/celle qui veut bien relire envoie un mail à Magali qui lui fera parvenir le texte. D'avance merci !**
-

VIII. Divers

Delphine : Il y a une réunion en septembre avec AMADES. Figure à l'ordre du jour l'organisation de la prochaine journée d'étude avec eux en 2017.

Magali : Les CR de nos réunions ne devraient-ils pas être rendus systématiquement publics sur le site ?